



L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-six septembre, à dix-huit heures, les membres du conseil de Luberon Monts de Vaucluse Agglomération légalement convoqués le vingt septembre deux mille vingt-quatre, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, en salle du MIN de Cavaillon, sous la présidence de Monsieur Gérard DAUDET.

En exercice :	55		
Présents :	32	Suffrages exprimés :	45
Absents :	23	- dont POUR :	45
Absents AVEC pouvoir	13	- dont CONTRE :	0
Absents SANS pouvoir	10	Nombre d'abstention(s) :	0

**Etaient présents : M. DAUDET Gérard - Président**

Mme AMOROS Elisabeth	Mme DU PORT DE PONCHARRA Maria-Thérèse	Mme NALLET Christine
Mme ANGELETTI Frédérique	M. GERAULT Jean-Pierre	Mme NEMROD-BONNAL Marie-Thérèse
Mme ARAGONES Claire	Mme GREGOIRE Sylvie	M. NOUVEAU Michel
M. BATOUX Philippe	Mme JEAN Amélie	Mme PAIGNON Laurence
M. BOREL Félix	M. KITAEFF Richard	M. PETTAVINO Jean-Pierre
M. CARLIER Roland	M. LE FAOU Michel	M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme CATALANO-LLODES Gaétane	M. LIBERATO Fabrice	M. ROUSSET André
M. COURTECUISSÉ Patrick	Mme LION Christine	M. SEBBAH Didier
Mme CRESP Delphine	M. MASSIP Frédéric	M. SINTES Patrick
M. DECHER Martine	Mme MONFRIN Marie-Josée	
M. DERRIVE Eric	M. MOUNIER Christian	

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

M. ATTARD Alain	ayant donné pouvoir à Mme PAIGNON Laurence
Mme AUDIBERT Danielle	ayant donné pouvoir à M. GERAULT Jean-Pierre
Mme BASSANELLI Magali	ayant donné pouvoir à Mme AMOROS Elisabeth
Mme BLANCHET Fabienne	ayant donné pouvoir à Mme ARAGONES Claire
M. BOURSE Etienne	ayant donné pouvoir à M. PEYRARD Jean-Pierre
Mme BUCHACA Sophie	ayant donné pouvoir à M. BATOUX Philippe
Mme CLEMENT Marie-Hélène	ayant donné pouvoir à M. RIVET Jean-Philippe
Mme DAUPHIN Mathilde	ayant donné pouvoir à M. LIBERATO Fabrice
Mme GIRARD Nicole	ayant donné pouvoir à M. LE FAOU Michel
M. JUSTINESY Gérard	ayant donné pouvoir à M. DAUDET Gérard
Mme PIERI Julia	ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick
Mme ROUX Isabelle	ayant donné pouvoir à M. CARLIER Roland
M. SILVESTRE Claude	ayant donné pouvoir à M. SINTES Patrick
M. VOURET Eric	ayant donné pouvoir à Mme DECHER Martine

**Absents excusés :**

M. JUNIK Pascal  
Mme MACK Marie-Thérèse  
Mme MARIANI-RENOUX Séverine  
Mme MILESI Véronique  
M. RIVET Jean-Philippe  
Mme STELLA Aurore

**Absents non-excusés :**

Mme PALACIO Céline  
Mme PONTET Annie  
M. SELLES Jean-Michel

**Secrétaire de séance :**

Mme AMOROS Elisabeth est désignée Secrétaire de cette séance

	République française Département de Vaucluse – Arrondissement d’Apt	2024/ ....
	Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire Séance du 26 septembre 2024	

N° 2024-154	<b>TOURISME</b> – Approbation de la convention pluriannuelle d’objectifs et de moyens 2024/2026 avec Destination Luberon
-------------	--

- *Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1611-4 ;*
- *Vu le Code du tourisme et plus particulièrement ses articles L. 133-11, L. 133-13, L. 133-4, L. 133-5, L. 133-6, L. 134-3 et L. 134-4 et L. 134-5, ainsi que ses articles R. 133-1 à R. 133-18 ;*
- *Vu la loi 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec l’administration ;*
- *Vu la loi 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l’économie sociale et solidaire, et notamment son article 59 définissant la subvention ;*
- *Vu l’arrêté du Premier ministre du 11 octobre 2006 portant fixation des modalités de présentation du compte rendu financier*
- *Vu la circulaire du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d’objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d’agrément ;*
- *Vu l’arrêté préfectoral du 14 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d’agglomération Luberon Monts de Vaucluse modifié par l’arrêté préfectoral du 29 janvier 2020 ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2014-152 du 16 octobre 2014 approuvant la création d’un office de tourisme communautaire sous la forme d’un Établissement public industriel et commercial ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire de LMV n°2020-161 en date du 10 décembre 2020 portant modification de la composition du comité de direction de l’EPIC Office de tourisme ;*
- *Vu la délibération du conseil communautaire n° 2021-26 en date du 31 mars 2021 relative à la convention pluriannuelle 2021-2023 avec l’EPIC Cœur de Provence.*

Destination Luberon s’est vu déléguer par le Conseil communautaire Luberon Monts de Vaucluse, les missions d’accueil, d’information, d’animation et de promotion touristiques en coordination notamment avec les acteurs du tourisme (Comité Régional du Tourisme Provence Alpes Côte d’Azur et Atout France).

Ses missions principales sont les suivantes :

- Accueillir et informer les touristes sur le territoire communautaire ;
- Réseaux et représentation ;
- Contribuer à l’aménagement et au développement touristique local ;
- Coordonner les organismes et entreprises agissant en faveur du développement touristique du territoire ;
- Assurer la promotion touristique du territoire en cohérence avec les autres acteurs touristiques ;
- Réaliser des études, analyses et observations sur l’économie touristique en lien avec les instances départementales et régionales ;
- Concevoir et commercialiser des produits touristiques ;
- Apporter un concours technique à la conception et à la réalisation de projets et d’opérations touristiques structurants ;
- Préparer et mettre en œuvre des animations en coordination avec les réseaux locaux.

La convention annexée au présent rapport a pour objet de préciser les engagements réciproques entre LMV et Destination Luberon.

Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
Délibère, et  
A l’unanimité des suffrages exprimés,

- **APPROUVE** la convention pluriannuelle de partenariat 2024/2026 ci-annexée fixant les engagements réciproques des parties ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer avec l’EPIC Office de Tourisme Destination Luberon, la convention pluriannuelle de partenariat ainsi que tout acte s’y rapportant.

Cavaillon, le 30 septembre 2024

La Secrétaire de séance,

Elisabeth AMOROS

Le Président,

Gérard DAUDET



